

Quand les tiroirs-caisses débordent, que les conditions de travail se dégradent, il faut réagir !

Elections : 1^{er} collège sacrifié !

Mercredi 04 octobre avait lieu la 3^{ème} réunion sur les élections professionnelles de fin d'année. Voici les propositions : à vous de juger !

Effectifs incluant les intérimaires, CDD, congés sénior, BEX, ... :

Répartitions des collèges	Effectif
1 ^{er} collège (ouvriers, professionnels, employés)	6701
2 ^{ème} collège (techniciens, agents de maîtrise)	2094
3 ^{ème} collège (ingénieurs et cadres)	1921
TOTAL	10716

Propositions pour la répartition des 35 sièges dans les 3 collèges, au CSE :

	1 ^{er} collège*	2 ^{ème} collège*	3 ^{ème} collège*
Direction	19	8	8
CFTC	18	10	7
CFE/CGC	18	10	7
FO	18	10	7
CFDT	21	7	7
CGT	22	8	5

* Tous syndicats confondus

Pour les élections de cette année CFTC, FO et CFE/CGC font pire que la direction en proposant que le collège ouvrier soit sous représenté **alors que les ouvriers sont les plus nombreux.**

La proposition CGT tient compte de la réalité des effectifs dans chaque collège.



Intérimaires, faites-vous entendre

La CGT est le seul syndicat qui revendique pour les intérimaires :

- ✓ Leur embauche en CDI de tous les intérimaires,
- ✓ Le respect de leur droit de se soigner,
- ✓ Le paiement à 100% des H-,
- ✓ Le paiement d'une prime équivalente à l'intéressement des CDI,
- ✓ L'arrêt des ruptures de contrat quand un intérimaire se blesse ou est malade,
- ✓ L'égalité de traitement et des droits.

La direction et la loi n'accordent pas le droit de vote aux intérimaires dans l'entreprise.

Mais les intérimaires peuvent discuter avec leurs collègues embauchés de l'intérêt de voter **CGT, qui est le seul syndicat à dire la vérité aux salariés et à défendre leurs intérêts face à la direction.**

De l'argent il y en a !

En 1980, il fallait 9 jours de travail pour rémunérer les actionnaires. Aujourd'hui ce sont **40 jours travaillés pour les actionnaires !** Alors que la productivité, elle, a été multipliée par 6. Cherchez l'erreur ! Non la vie n'est pas plus dure pour les actionnaires mais seulement leur appétit toujours grandissant.

Nous avons raison de revendiquer 400€ minimum d'augmentation générale et pour tous ! Nous voulons une meilleure répartition des richesses.



CE extra !

H+, H- revoilà la valse de la désorganisation de nos vies privées. **Nous le réaffirmons plus que jamais nous revendiquons la suppression des compteurs de modulation et que la direction assume pleinement les H- et paye les samedis (en volontariat) à 100% et tous les mois.**

Lors de la réunion extraordinaire du jeudi 04 octobre 2018, les membres du Comité d'Etablissement ont été consultés sur les dispositions suivantes en modulation collective (sauf *) :

	SYSTEME 1		SYSTEME 2	
	TA	TB	TA	TB
SAMEDI 13 OCTOBRE	..	..	..	H+
SAMEDI 20 OCTOBRE	..	..	H+	..
SAMEDI 27 OCTOBRE	..	H+	..	..

* hors modulation

DAEC la faille du reclassement !

Quand les salariés sont usés par les conditions de travail imposées par la direction, que la médecine du travail nous déclare inapte aux postes, la direction fait semblant de rechercher des postes pour enfin nous licencier pour inaptitude.

Ou alors, plus fort, elle nous propose un DAEC en formation avec un chèque de 18 000€ pour 15 ans d'ancienneté... Un chantage inadmissible et irrespectueux pour des salariés ayant créé les richesses de l'entreprise au détriment de leur santé.

La CGT revendique que tous les salariés ayant des problèmes de santé puissent continuer à bosser avec des postes adaptés. Nous revendiquons aussi que les postes soient adaptés à l'homme et non l'inverse afin de protéger la santé des travailleurs. Avec l'usine du futur qui arrive à Sochaux, nous devons faire entendre à la direction nos revendications.



Egalité de salaires !

Les femmes sont encore sous-payées par rapport à leurs collègues masculins. A poste égal nous constatons que des femmes ont encore des salaires 20% inférieurs en moyenne. Pour la CGT, c'est inadmissible et intolérable.

Pourquoi chez PSA est-il toujours plus difficile pour une femme d'atteindre des postes à responsabilité ? Pourquoi dans certaines usines les femmes n'ont-elles pas accès à certains postes ?

La CGT revendique une égalité salariale entre les Femmes et les Hommes, un rattrapage immédiat pour les femmes qui pour un même travail ont un salaire inférieur, mais aussi l'accès aux postes pour toutes et tous.

Pour l'égalité de traitement, il faut se syndiquer... A la CGT !



Plaques commémoratives

Lors de la démolition du bâtiment S11 (ancien grands bureaux), nous avons demandé à la direction que soient remises en place, dans l'usine, les plaques commémoratives des apprentis déportés lors de la seconde guerre mondiale.

Histoire de casser l'image de la maison mère, la direction nous annonce que ces plaques seront installées vers les Ventes Voitures au Personnel au musée de Sochaux. Dans le projet Sochaux 2022, plus de place pour le passé.

Pour savoir où on va, il faut savoir d'où on vient, à bon entendeur...

La direction ferait mieux d'archiver le NEC et le NCS au musée, et de laisser place à de nouveaux droits avec par exemple les 32H sans perte de salaire.

Travailler moins, pour travailler tous !